

## AVIS de COURSE

### 14 juillet 2021

#### ORGANISATION :

##### 1.1. COMITE D'ORGANISATION :

Yacht-club de Dinard – Promenade du Clair de Lune - 35800 - Dinard

Tel : 09 66 91 14 32 ou 06 30 43 42 17 ou 06 84 80 26 21

Mail : [contact@yacht-club-dinard.fr](mailto:contact@yacht-club-dinard.fr) Site: [www.yacht-club-dinard.fr](http://www.yacht-club-dinard.fr)

##### 1.2. COMITE DE COURSE :

Président :

##### 1.3. JURY :

Président :

#### 1. RÈGLES DE COURSE :

2.1. Épreuve régie par les textes en vigueur ci-dessous, chaque texte prévalant sur le précédent :

R.C.V. sauf les règles modifiées en 2.2.

- Prescriptions de la F.F.V.
- Les règles de la jauge OSIRIS.
- Les règles de la jauge JCH pour les bateaux classiques
- Les règles de la jauge IRC
- Les règles de classe pour les bateaux monotypes
- L'avis de course
- Les Instructions de Courses et leurs avenants

#### 2. VOILIERS ET EQUIPAGES :

Cette épreuve est ouverte à tous voiliers (IRC, OSIRIS, Classiques, Muscadet, Dragons Cornish, flying fifteen) en règle avec leur autorité nationale de catégorie de conception norme CE ou pour les bateaux antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5eme catégorie de navigation ou équivalent. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription disponible au Yacht-club de Dinard au plus tard avant le 13 Juillet à 19 h.

Les concurrents doivent être titulaires d'une licence FFV 2021 compétition ou d'une licence 2021 adhésion avec certificat médical de non contre-indication à la pratique de la compétition.

Les mineurs devront présenter une autorisation parentale.

#### 3. RADIOCOMMUNICATIONS

Le canal de course est le **canal 72**.

#### 4. INSCRIPTIONS:

Les droits d'inscription s'élèvent à :

Les droits d'inscription s'élèvent à :	Membres YCD	Non membres
Droits d'inscription	30 €	35 €

- Les droits couvrent : L'organisation de la course et la remise des prix au Yacht-club

